

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 24 janvier 2019

La Société du Grand Paris attribue le premier marché de génie civil de la ligne 17 du Grand Paris Express

La Société du Grand Paris a attribué le premier des trois marchés de génie civil de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express au groupement d'entreprises européennes « Avenir » constitué de : Demathieu Bard Construction (mandataire), Impresa Pizzarotti & C. S.P.A., ImpleniaFrance SA, Implenia Suisse SA, Implenia Spezialtiefbau GmbH, BAM Contractors, GALERE, Wayss & Freytag Ingenieurbau AG (cotraitants).

Ce marché d'un montant de 439,4 millions d'euros (hors taxes) concerne les travaux du lot 1 de la ligne 17 Nord entre l'ouvrage d'entonnement Est de la ligne 17 Sud, situé sur la commune du Bourget, et le site du Triangle de Gonesse sur la commune de Gonesse.

Les travaux intègrent la réalisation :

- du génie civil des gares Le Bourget Aéroport et Triangle de Gonesse ;
- d'un tunnel foré au tunnelier sur une longueur totale d'environ 6 km ;
- du génie civil d'une tranchée couverte et d'une tranchée ouverte ;
- du génie civil de 7 ouvrages annexes.

La mise en service de ce tronçon est prévue en 2024 pour la gare du Bourget Aéroport et à l'horizon 2027 pour la gare Triangle de Gonesse.

« L'attribution de ce marché annonce le démarrage prochain des travaux de génie civil de la ligne 17 et concrétise l'engagement de la Société du Grand Paris de tout mettre en œuvre pour une réalisation optimale du nouveau métro. La composition du groupement lauréat, qui réunit plusieurs entreprises européennes, est le signe de l'attractivité du projet pour la filière européenne du BTP et de notre capacité à faire appel à de nouveaux acteurs dans un marché de la construction en très forte tension. »

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

DES DÉPLACEMENTS PLUS RAPIDES

- Aéroport Charles de Gaulle → La Défense : 35 min. contre 1 h aujourd'hui
- Le Bourget Aéroport → La Courneuve « Six Routes » : 5 min. contre 35 min. aujourd'hui

Contacts presse :

Guy-Arnaud Behiri – gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr – 06 98 82 79 40

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Guy-Arnaud Behiri – gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr – 06 98 82 79 40